



# Déclaration d'immatriculation

## Déclaration initiale

### Personne morale

Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles,  
des sociétés et des personnes morales (L.R.Q., c. P-45)

Consulter au besoin vos documents constitutifs.

**1 - Identification** - Inscrire le nom et le domicile de la personne morale. Pour la personne morale non constituée au Québec dont le nom est dans une autre langue que le français, déclarer la version française de ce nom s'il en existe une, sinon voir la section 4E. Tous les établissements doivent être déclarés à la section 4D.

Marquer la case appropriée d'un X : Immatriculation  Initiale

Si l'immatriculation est radiée sur demande, inscrire le **NEQ** déjà attribué.

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)

1 1

<b>A) Nom et domicile de la personne morale</b>				Date d'immatriculation				Année		Mois		Jour					
Nom				Inscrire l'adresse à laquelle vous désirez recevoir votre correspondance.													
Version dans une autre langue, s'il y a lieu				<b>B) Domicile élu (adresse de correspondance)</b>													
N°		Nom de la rue, app./bureau		Nom du destinataire													
Municipalité/ville				Province/État													
Code postal				Pays													
Pour la personne morale produisant une déclaration initiale, apporter, s'il y a lieu, les corrections à l'adresse dans les cases ci-dessous.																	
N°		Nom de la rue, app./bureau		N°		Nom de la rue, app./bureau											
Municipalité/ville				Province/État		Municipalité/ville				Province/État							
Code postal				Pays		Code postal				Pays							

**2 - Forme juridique** - Inscrire le code correspondant à la forme juridique, la loi constitutive, le lieu ainsi que la date de constitution.

Codes : <b>CIE</b> Compagnie <b>MUT</b> Mutuelle d'assurance <b>SYC</b> Syndicat de copropriété				Si autre, le détailler obligatoirement.							
<b>COP</b> Coopérative <b>APE</b> Association personifiée <b>AU</b> Autre											
Code		Loi constitutive		Lieu de constitution (province/État/pays)				Date de constitution (année/mois/jour)			

**3 - Dispositions particulières, s'il y a lieu**

<b>A) Continuation ou transformation</b> - Marquer la case appropriée d'un X et inscrire l'information requise.																							
Continuation <input type="checkbox"/>		Transformation <input type="checkbox"/>		Nouvelle loi applicable				Lieu (province/État/pays)				Année		Mois		Jour							
<b>B) Fusion ou scission</b> - Marquer d'un X si la personne morale est issue d'une fusion ou d'une scission et inscrire l'information requise.																							
Fusion ordinaire <input type="checkbox"/>				Fusion simplifiée <input type="checkbox"/>				Scission <input type="checkbox"/>				Lieu (province/État/pays)				Année		Mois		Jour			
Inscrire le nom, le domicile et le numéro d'entreprise du Québec (NEQ), s'il y a lieu, de toutes les personnes morales partie à cette fusion (les composantes) ou à cette scission.																							
Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)						1 1						Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)						1 1					
Nom																							
N°		Nom de la rue				App./bureau		N°		Nom de la rue				App./bureau									
Municipalité/ville						Province/État		Municipalité/ville						Province/État									
Code postal						Pays		Code postal						Pays									

Si l'espace prévu est insuffisant, joindre une annexe remplie en deux exemplaires en y indiquant la section correspondante.

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)									
NEQ	1	1							

#### 4 - Informations générales

<b>A) Nature des deux principaux domaines d'activité de la personne morale</b>		Réservé à l'administration						
1 <sup>er</sup> domaine d'activité		Code d'activité						
2 <sup>e</sup> domaine d'activité (s'il y a lieu)		Code d'activité						
<b>B) Nombre de salariés au Québec - Marquer la case appropriée d'un X.</b>								
<b>O</b> Aucun <input type="checkbox"/> <b>A</b> De 1 à 5 <input type="checkbox"/> <b>C</b> De 11 à 25 <input type="checkbox"/> <b>E</b> De 50 à 99 <input type="checkbox"/> <b>G</b> De 250 à 499 <input type="checkbox"/> <b>I</b> De 750 à 999 <input type="checkbox"/> <b>K</b> De 2 500 à 4 999 <input type="checkbox"/>								
<b>B</b> De 6 à 10 <input type="checkbox"/> <b>D</b> De 26 à 49 <input type="checkbox"/> <b>F</b> De 100 à 249 <input type="checkbox"/> <b>H</b> De 500 à 749 <input type="checkbox"/> <b>J</b> De 1 000 à 2 499 <input type="checkbox"/> <b>L</b> 5 000 et plus <input type="checkbox"/>								
<b>C) Période d'existence</b>								
Si l'existence légale de la personne morale est limitée dans le temps, inscrire la date de cessation prévue.		<table border="1"> <thead> <tr> <th>Année</th> <th>Mois</th> <th>Jour</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Année	Mois	Jour			
Année	Mois	Jour						
<b>D) Identification des établissements au Québec</b>								
<ul style="list-style-type: none"> <li>L'établissement principal doit être déclaré dans la section prévue à cette fin.</li> <li>Inscrire l'adresse des établissements en précisant le nom qui les désigne et les deux principaux domaines d'activité qui y sont exercés.</li> </ul>								
<b>Établissement principal au Québec</b>								
Nom de l'établissement	N°	Nom de la rue, app./bureau						
	Municipalité/ville							
	Province	Code postal						
Principaux domaines d'activité de cet établissement		Réservé à l'administration						
1 <sup>er</sup> domaine d'activité		Code d'activité						
2 <sup>e</sup> domaine d'activité (s'il y a lieu)		Code d'activité						
<b>→ Activité à déclaration obligatoire : Marquer d'un X si vous exploitez un point de vente de tabac au détail (001).</b> <input type="checkbox"/>								
<b>Autres établissements</b>								
Nom de l'établissement	N°	Nom de la rue, app./bureau						
	Municipalité/ville							
	Province	Code postal						
Principaux domaines d'activité de cet établissement		Réservé à l'administration						
1 <sup>er</sup> domaine d'activité		Code d'activité						
2 <sup>e</sup> domaine d'activité (s'il y a lieu)		Code d'activité						
<b>→ Activité à déclaration obligatoire : Marquer d'un X si vous exploitez un point de vente de tabac au détail (001).</b> <input type="checkbox"/>								
<b>E) Autres noms utilisés au Québec</b>								
Inscrire tout autre nom utilisé dans l'exercice de vos activités, dans l'exploitation de votre entreprise ou aux fins de la possession d'un droit réel immobilier autre qu'une priorité ou une hypothèque. Cela comprend notamment les noms d'emprunt utilisés, les noms de marchandises ou de services (marques de commerce) dont la personne morale est propriétaire ou usagère au Québec. S'il s'agit d'une marque de commerce, le préciser. Une version française est obligatoire pour chacun des noms déclarés dans une autre langue.								
Nom								
Nom								
Nom								

Si l'espace prévu est insuffisant, joindre une annexe remplie en deux exemplaires en y indiquant la section correspondante.

**5 - Identification des actionnaires** - Inscire, par ordre d'importance, le nom et le domicile des trois actionnaires qui détiennent le plus grand nombre de voix.

Est-ce que le premier actionnaire détient plus de 50 % des voix?		Marquer la case appropriée d'un X.		Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Nom du <b>premier</b> actionnaire			N°	Nom de la rue, app./bureau	
Municipalité/ville	Province/État		Code postal		Pays
Nom du <b>deuxième</b> actionnaire			N°	Nom de la rue, app./bureau	
Municipalité/ville	Province/État		Code postal		Pays
Nom du <b>troisième</b> actionnaire			N°	Nom de la rue, app./bureau	
Municipalité/ville	Province/État		Code postal		Pays

**6 - Identification des administrateurs** (qui sont membres du conseil d'administration)

Inscire le code de fonction approprié, le nom et le domicile de tous les administrateurs. Plus d'un code peut être attribué à une même personne.

Codes de fonction des administrateurs :		PR Président VP Vice-président	SE Secrétaire TR Trésorier	ST Secrétaire-trésorier AD Administrateur	Au Autre		
Code(s)		Si code AU, le <b>détailler</b> obligatoirement.		Code(s)		Si code AU, le <b>détailler</b> obligatoirement.	
Nom et prénom				Nom et prénom			
N°	Nom de la rue, appartement			N°	Nom de la rue, appartement		
Municipalité/ville		Province/État		Municipalité/ville		Province/État	
Code postal		Pays		Code postal		Pays	
Code(s)		Si code AU, le <b>détailler</b> obligatoirement.		Code(s)		Si code AU, le <b>détailler</b> obligatoirement.	
Nom et prénom				Nom et prénom			
N°	Nom de la rue, appartement			N°	Nom de la rue, appartement		
Municipalité/ville		Province/État		Municipalité/ville		Province/État	
Code postal		Pays		Code postal		Pays	
Code(s)		Si code AU, le <b>détailler</b> obligatoirement.		Code(s)		Si code AU, le <b>détailler</b> obligatoirement.	
Nom et prénom				Nom et prénom			
N°	Nom de la rue, appartement			N°	Nom de la rue, appartement		
Municipalité/ville		Province/État		Municipalité/ville		Province/État	
Code postal		Pays		Code postal		Pays	

Si l'espace prévu est insuffisant, joindre une annexe remplie en deux exemplaires en y indiquant la section correspondante.

**7 - Fondé de pouvoir** - Si la personne morale n'a ni domicile ni établissement au Québec ou est dispensée par règlement de déclarer l'adresse de son domicile et/ou de ses établissements, inscrire le nom et l'adresse complète d'un fondé de pouvoir résidant au Québec.

Nom		
N°	Nom de la rue	App./bureau
Municipalité/ville	Province	Code postal

**8 - Identification des personnes qui ne sont pas membres du conseil d'administration** (président, secrétaire, principal dirigeant)

Inscrire le nom et le domicile du président, du secrétaire et du principal dirigeant seulement.

<b>Codes de fonction :</b> <b>PR</b> Président <b>SE</b> Secrétaire <b>PD</b> Principal dirigeant			
Code	Nom et prénom	N°	Nom de la rue, appartement
P   R			
Municipalité/ville	Province/État	Code postal	Pays
Code	Nom et prénom	N°	Nom de la rue, appartement
S   E			
Municipalité/ville	Province/État	Code postal	Pays
Code	Nom et prénom	N°	Nom de la rue, appartement
P   D			
Municipalité/ville	Province/État	Code postal	Pays

**9 - Administrateur du bien d'autrui** - Si la personne morale est représentée par une personne chargée d'administrer l'ensemble de ses biens, marquer la case appropriée d'un X à la qualité de cette personne et inscrire son nom et son adresse complète. Cette personne a les droits et obligations que la Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales confère à la personne morale.

<b>CU</b> Curateur <input type="checkbox"/>	<b>FI</b> Fiduciaire <input type="checkbox"/>	<b>LI</b> Liquidateur <input type="checkbox"/>	<b>SQ</b> Séquestre <input type="checkbox"/>	<b>SY</b> Syndic <input type="checkbox"/>
Si autre, le <b>détailler</b> obligatoirement.				
<b>AU</b> Autre <input type="checkbox"/>				
Nom				
N°	Nom de la rue	App./bureau		
Municipalité/ville	Province/État			
Code postal	Pays			

**10 - Certification**

Je \_\_\_\_\_  
 Prénom et nom de la personne autorisée

domicilié(e) au \_\_\_\_\_  
 N°, rue, app./bureau, municipalité/ville, province, code postal et pays

atteste que je suis la personne autorisée par la personne morale à signer la présente déclaration, que les renseignements déclarés sont vrais et que le paiement requis, le cas échéant, accompagne la présente déclaration.

\_\_\_\_\_

**Signature obligatoire**

\_\_\_\_\_

**Date** (année/mois/jour)

**Signer et retourner avec votre paiement s'il y a lieu.  
 Ne pas télécopier.**

# Annexe 1 - (remplir si l'espace prévu au formulaire est insuffisant)

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)									
NEQ	1	1							

## 3 - Dispositions particulières

B) Fusion ou scission										
Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)					1	1				
Nom										
N°	Nom de la rue			App./bureau	N°	Nom de la rue			App./bureau	
Municipalité/ville				Province/État						
Code postal		Pays			Code postal		Pays			
Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)					1	1				
Nom										
N°	Nom de la rue			App./bureau	N°	Nom de la rue			App./bureau	
Municipalité/ville				Province/État						
Code postal		Pays			Code postal		Pays			
Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)					1	1				
Nom										
N°	Nom de la rue			App./bureau	N°	Nom de la rue			App./bureau	
Municipalité/ville				Province/État						
Code postal		Pays			Code postal		Pays			
Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)					1	1				
Nom										
N°	Nom de la rue			App./bureau	N°	Nom de la rue			App./bureau	
Municipalité/ville				Province/État						
Code postal		Pays			Code postal		Pays			
Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)					1	1				
Nom										
N°	Nom de la rue			App./bureau	N°	Nom de la rue			App./bureau	
Municipalité/ville				Province/État						
Code postal		Pays			Code postal		Pays			

Si l'espace prévu est insuffisant, joindre une annexe remplie en deux exemplaires en y indiquant la section correspondante.

**Annexe 2 -** (remplir si l'espace prévu au formulaire est insuffisant)

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)									
NEQ	1	1							

**4 - Informations générales**

Autres établissements			
Nom de l'établissement	N°	Nom de la rue, app./bureau	
	Municipalité/ville		
	Province	Code postal	
Principaux domaines d'activité de cet établissement			Réservé à l'administration
1 <sup>er</sup> domaine d'activité			Code d'activité
2 <sup>e</sup> domaine d'activité (s'il y a lieu)			Code d'activité
<p>→ <b>Activité à déclaration obligatoire : Marquer d'un X si vous exploitez un point de vente de tabac au détail (001).</b> <input type="checkbox"/></p>			
Nom de l'établissement	N°	Nom de la rue, app./bureau	
	Municipalité/ville		
	Province	Code postal	
Principaux domaines d'activité de cet établissement			Réservé à l'administration
1 <sup>er</sup> domaine d'activité			Code d'activité
2 <sup>e</sup> domaine d'activité (s'il y a lieu)			Code d'activité
<p>→ <b>Activité à déclaration obligatoire : Marquer d'un X si vous exploitez un point de vente de tabac au détail (001).</b> <input type="checkbox"/></p>			
Nom de l'établissement	N°	Nom de la rue, app./bureau	
	Municipalité/ville		
	Province	Code postal	
Principaux domaines d'activité de cet établissement			Réservé à l'administration
1 <sup>er</sup> domaine d'activité			Code d'activité
2 <sup>e</sup> domaine d'activité (s'il y a lieu)			Code d'activité
<p>→ <b>Activité à déclaration obligatoire : Marquer d'un X si vous exploitez un point de vente de tabac au détail (001).</b> <input type="checkbox"/></p>			
Nom de l'établissement	N°	Nom de la rue, app./bureau	
	Municipalité/ville		
	Province	Code postal	
Principaux domaines d'activité de cet établissement			Réservé à l'administration
1 <sup>er</sup> domaine d'activité			Code d'activité
2 <sup>e</sup> domaine d'activité (s'il y a lieu)			Code d'activité
<p>→ <b>Activité à déclaration obligatoire : Marquer d'un X si vous exploitez un point de vente de tabac au détail (001).</b> <input type="checkbox"/></p>			

Si l'espace prévu est insuffisant, joindre une annexe remplie en deux exemplaires en y indiquant la section correspondante.



# Annexe 4 - (remplir si l'espace prévu au formulaire est insuffisant)

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)

NEQ 1 1

## 6 - Identification des administrateurs (qui sont membres du conseil d'administration)

Codes de fonction des administrateurs :		PR Président VP Vice-président	SE Secrétaire TR Trésorier	ST Secrétaire-trésorier AD Administrateur	AU Autre
Code(s)		Si code AU, le <b>détailler</b> obligatoirement.		Code(s)	
Nom et prénom				Nom et prénom	
N°	Nom de la rue, appartement		N°	Nom de la rue, appartement	
Municipalité/ville		Province/État		Municipalité/ville	
Code postal	Pays		Code postal	Pays	
Code(s)		Si code AU, le <b>détailler</b> obligatoirement.		Code(s)	
Nom et prénom				Nom et prénom	
N°	Nom de la rue, appartement		N°	Nom de la rue, appartement	
Municipalité/ville		Province/État		Municipalité/ville	
Code postal	Pays		Code postal	Pays	
Code(s)		Si code AU, le <b>détailler</b> obligatoirement.		Code(s)	
Nom et prénom				Nom et prénom	
N°	Nom de la rue, appartement		N°	Nom de la rue, appartement	
Municipalité/ville		Province/État		Municipalité/ville	
Code postal	Pays		Code postal	Pays	
Code(s)		Si code AU, le <b>détailler</b> obligatoirement.		Code(s)	
Nom et prénom				Nom et prénom	
N°	Nom de la rue, appartement		N°	Nom de la rue, appartement	
Municipalité/ville		Province/État		Municipalité/ville	
Code postal	Pays		Code postal	Pays	
Code(s)		Si code AU, le <b>détailler</b> obligatoirement.		Code(s)	
Nom et prénom				Nom et prénom	
N°	Nom de la rue, appartement		N°	Nom de la rue, appartement	
Municipalité/ville		Province/État		Municipalité/ville	
Code postal	Pays		Code postal	Pays	

Si l'espace prévu est insuffisant, joindre une annexe remplie en deux exemplaires en y indiquant la section correspondante.

## Qui doit produire une déclaration d'immatriculation ?

L'obligation d'immatriculation découle de la Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales. Veuillez au besoin vous référer au texte légal qui a préséance sur les présentes.

La personne morale de droit privé **qui n'est pas constituée au Québec** doit produire une déclaration d'immatriculation si elle y a son domicile, y exerce une activité, incluant l'exploitation d'une entreprise, ou y possède un droit réel immobilier autre qu'une priorité ou une hypothèque.

Est présumée exercer une activité ou exploiter une entreprise au Québec, la personne morale qui possède une adresse au Québec ou qui, par elle-même ou par l'entremise de son représentant agissant en vertu d'un mandat général :

- possède un établissement au Québec ;
- ou possède une case postale au Québec ;
- ou dispose d'une ligne téléphonique au Québec ;
- ou accomplit un acte au Québec dans le but d'en tirer profit.

La personne morale qui est issue d'une fusion, autre qu'une fusion simplifiée, ou d'une scission, lorsque cette opération est prévue par la loi, doit également produire une déclaration d'immatriculation.

Enfin, certaines personnes morales constituées au Québec doivent également produire une déclaration d'immatriculation si leur loi constitutive ne prévoit pas le dépôt de leur acte constitutif au registre des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales, ci-après appelé registre des entreprises, comme c'est le cas notamment pour les syndicats de copropriété.

Notez que les personnes morales québécoises ne peuvent pas s'immatriculer suite à une radiation d'office.

## Qui doit produire une déclaration initiale ?

La personne morale de droit privé **constituée par une loi québécoise** depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1994 est généralement immatriculée par le dépôt de son acte constitutif au registre des entreprises. Elle doit compléter les informations la concernant en produisant une **déclaration initiale**.

Cette déclaration est gratuite si elle est présentée dans les soixante jours de la date de son immatriculation. Après ce délai, elle doit être accompagnée du paiement requis.

## Où transmettre la déclaration d'immatriculation ou la déclaration initiale ?

Les personnes morales doivent transmettre leur déclaration d'immatriculation ou leur déclaration initiale par la poste au ministère du Revenu, à la Direction du registraire des entreprises à l'adresse indiquée ci-dessous ou en personne, à l'un des deux bureaux de Services Québec qui offrent les services liés au registre des entreprises, dont l'adresse est également indiquée ci-dessous.

**Déclaration d'immatriculation** : compléter, signer et retourner **les deux** exemplaires. Un exemplaire sera déposé au registre des entreprises et l'autre vous sera retourné.

**Déclaration initiale** : compléter, signer et retourner **un seul** exemplaire. Celui-ci sera déposé au registre des entreprises. Conserver le deuxième exemplaire pour vos dossiers. Le dépôt de la déclaration initiale dans les 60 jours de l'immatriculation est gratuit. Cependant, des frais sont exigés lorsqu'un service prioritaire est demandé.

## Modalités de paiement et tarifs

[Consulter la liste des tarifs.](#)

## Pour nous joindre

Par téléphone	En personne		Par la poste
<p>Heures d'accessibilité des services : Du lundi au vendredi : 8 h 30 – 16 h 30</p> <p>Téléphone : Région de Québec : 418 644-4545 Région de Montréal : 514 644-4545 Ailleurs au Québec : 1 877 644-4545</p>	<p><b>Services Québec</b></p>		<p>Adresse : Ministère du Revenu Direction du registraire des entreprises C. P. 1364 Québec (Québec) G1K 9B3</p>
	<p><b>À Québec</b></p> <p>Heures d'accessibilité des services : Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8 h 30 – 16 h 00 Mercredi : 9 h 00 – 16 h 00</p> <p>Adresse : 787, boulevard Lebourgneuf Québec (Québec)</p>	<p><b>À Montréal</b></p> <p>Heures d'accessibilité des services : Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8 h 30 – 16 h 00 Mercredi : 10 h 30 – 16 h 00</p> <p>Adresse : 2050, rue De Bleury, RC 10 Montréal (Québec)</p>	

Votre numéro d'entreprise du Québec (NEQ) vous permet de consulter en tout temps votre dossier dans le site suivant : [www.registreentreprises.gouv.qc.ca](http://www.registreentreprises.gouv.qc.ca).

Tous les formulaires du registraire des entreprises peuvent être remplis dans ce site.

## Pourquoi s'immatriculer ?

L'immatriculation des personnes morales vise à rendre publiques des informations essentielles pour les citoyens et les entreprises qui ont à transiger avec elles.

Elle permet d'obtenir le numéro d'entreprise du Québec (NEQ). Ce numéro de dix chiffres sert d'identifiant à la personne morale dans ses communications avec le registraire des entreprises, ou lorsque celle-ci veut s'inscrire à différents programmes et services du gouvernement du Québec.

## À la suite de votre immatriculation

La personne morale immatriculée au registre des entreprises a l'obligation de tenir à jour son dossier, ce qui se fait par la production de sa déclaration annuelle durant la période déterminée ou par la production d'une déclaration modificative dans les 15 jours suivant un changement.

## Mise à jour annuelle

Cette mise à jour s'effectue en produisant au registraire des entreprises une **déclaration annuelle** durant la période déterminée par règlement ou une déclaration de renseignements pour le registre des entreprises auprès de Revenu Québec.

Les personnes morales sont exemptées de produire une déclaration annuelle l'année de leur immatriculation.

Lorsque la Direction du registraire des entreprises reçoit la déclaration annuelle après la période déterminée par règlement, elle peut exiger des droits pour production tardive. L'immatriculation au registre des entreprises peut être radiée d'office par le registraire si la personne morale est en défaut de produire deux déclarations annuelles consécutives. Il est à noter que la radiation de l'immatriculation d'une personne morale constituée au Québec emporte sa dissolution.

## Mise à jour courante

Dans les 15 jours suivant un changement, la personne morale doit produire une **déclaration modificative** pour mettre à jour les informations déclarées au registre des entreprises. Rappelons que la plupart des informations déclarées sont considérées comme étant exactes à compter de la date à laquelle elles sont inscrites à l'état des informations jusqu'à preuve du contraire. La personne morale a donc tout intérêt à conserver ces informations à jour, dont :

- les informations générales (nom et domicile, forme juridique) ;
- les autres noms utilisés au Québec ;
- les personnes liées (administrateurs, etc.) ;
- l'adresse des établissements au Québec ;
- etc.

Si la personne morale constate qu'une déclaration déposée au registre est incomplète ou contient une information inexacte, elle doit la corriger en produisant une **déclaration modificative de correction**.

Le dépôt de la déclaration modificative ou de la déclaration modificative de correction est gratuit. Les formulaires sont disponibles dans le site du registraire des entreprises à l'adresse suivante : [www.registreentreprises.gouv.qc.ca](http://www.registreentreprises.gouv.qc.ca), et à l'un des deux bureaux de Services Québec qui offrent les services liés au registre des entreprises, dont l'adresse est indiquée à la page précédente.

De plus, la personne morale doit, sur demande du registraire, mettre à jour l'information la concernant contenue au registre, en produisant une déclaration modificative.

## Cessation des activités

La personne morale qui met fin à ses activités ou qui a l'intention de se dissoudre ou de se liquider doit communiquer avec notre service à la clientèle pour obtenir les formulaires appropriés.

